

Réunion du 24 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 70

Nombre de votants : 86

L'an deux-mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLEIX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Jean-Pierre DUBREUIL, Bernard GOBERT, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Luis Miguel CONEJERO, Emilie DARSAUT, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Jean LABASTE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Daniel PÉDEPRAT (Pouvoir à Mme Idelette DEMAISON), Michel LAURIO, Amandine PAINSET (Pouvoir à Mme Lindsey DEARY), Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN (Pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Loïc COUNTRY, Marlène LE DIEU DE VILLE (Pouvoir à M. Jean-Pierre DUBREUIL), Pierre ZIEGLER (Pouvoir à M. Alain LENGLET), Stephan BONNAFOUX, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART (Pouvoir à M. Bertrand VERGEZ-PASCAL), Corinne CARRIAT (Pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Jean-Pierre FAYET (Pouvoir à M. Gérard IRIART), Anne-Lise GENNEVOIS (Pouvoir à M. Patrice LAURENT), Emmanuel HANON (Pouvoir à M. Francis GRINET), Joëlle BAYLE-LASSERRE (Pouvoir Mme Madeleine PICHAUREAU), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Marie DE MORO (Pouvoir à M. Jacques LABORDE), Céline LEMBEZAT (Pouvoir à Mme Emilie DARSAUT), Jean-Jacques SENSEBÉ (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Carole LARRIEU (Pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Sylvie DARRIEU, Pierre LAFARGUE, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

RAPPORT N° 4 : CONVENTION CADRE MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ - ORTHEZ, CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES - SAISON 2025

Rapporteur : M. Guy PÉMARTIN

Depuis 2011, la communauté de communes de Lacq (devenue ensuite Lacq-Orthez) s'est associée à la Chambre d'agriculture pour proposer des Marchés des Producteurs de Pays (MPP) en partenariat avec les communes du territoire.

Ce sont des marchés de type festif au cours desquels les visiteurs peuvent acheter des assiettes proposées par les producteurs et les déguster sur place. Ces manifestations ont pour objectif d'assurer la promotion des producteurs locaux auprès des consommateurs.

Le label « marché des producteurs de pays » est porté par la Chambre d'agriculture. Le respect de la « Charte des Marchés des Producteurs de Pays® » garantit que les produits proposés aux consommateurs proviennent directement et exclusivement des producteurs eux-mêmes.

Dans ce cadre, la Chambre d'agriculture accompagne les collectivités pour l'organisation des marchés. Ainsi, tous les ans, une convention de partenariat est signée entre la communauté de communes de Lacq-Orthez et la Chambre d'agriculture.

Cette convention de partenariat avec la chambre d'agriculture prévoit le versement à la chambre d'une somme de 3 930 € HT pour l'organisation des six marchés en 2025, soit 655 € HT par marché.

Les dates de l'édition 2025 :

- BIRON : samedi 14 juin « fête du lac » - Base de Loisirs ORTHEZ-BIRON,
- LUCQ-DE-BÉARN : vendredi 27 juin – place de l'Église,
- MOURENX : jeudi 17 juillet – espace plein air de la salle des Ponts Jumeaux au Bourg,
- MONEIN : mercredi 23 juillet - Place Henri Lacabanne,
- ORTHEZ : Jeudi 7 août - place d'Armes,
- ARTHEZ-DE-BÉARN : vendredi 5 septembre – place du Palais.

Le budget :

Une enveloppe de 21 500 € a été votée lors de l'approbation du budget 2025 pour l'organisation des six MPP.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'approuver** la convention avec la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques portant sur l'organisation des six marchés des producteurs de pays festifs sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez, annexée à la présente délibération,
- **d'autoriser** son Président à signer la convention avec la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques pour l'organisation des marchés des producteurs de pays - édition 2025.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Patrice LAURENT